

<p>Fiche intervention</p> <p><u>Thématique :</u> Sexisme et Homophobie</p> <p><u>Structures / Organisme :</u></p> <p>Léo Lagrange Méditerranée</p>  <p>Démocratie et Courage !</p> 	<p align="center">Journée : « Le respect, c'est mutuel »</p> <p><i>Introduction au programme et à la thématique</i></p> <p>Véritable outil de lutte contre les discriminations, le programme « Démocratie & Courage ! » permet à des jeunes d'intervenir dans les collèges et lycées pour aborder, grâce à des méthodes ludiques et participatives, ces sujets de société. La journée « Le Respect, c'est mutuel » permet de discuter des discriminations sexistes et homophobes. Une réflexion active est proposée aux élèves autour du mécanisme des stéréotypes, des normes et des discriminations. Les relations entre garçons et filles sont abordées tout au long de la journée. Nous parlons aussi tous ensemble de l'homosexualité, de la notion de genre et de la sexualité en général.</p> <p>Les méthodes utilisées, basées avant tout sur la participation, la discussion et la mise en valeur de l'expérience des jeunes, permet de travailler sur bien d'autres choses au-delà du thème abordé. Les jeunes expérimentent un autre mode de relations et abordent différemment leurs camarades de classe. C'est pourquoi une intervention peut faire avancer le groupe entier, et contribue parfois à résoudre des problèmes de dynamique interne à la classe.</p> <p>Le réseau d'intervenants est composé de jeunes aux horizons variés, qui ont tous choisi de s'engager activement contre les discriminations. Ils peuvent paraître jeunes, ils sont néanmoins solidement formés à intervenir auprès d'un public de collégiens et de lycéens. C'est le principe de l'éducation par les pairs : la proximité d'âge (qui favorise la proximité de situation sociale, d'expérience culturelle ...) permet une transmission particulière des connaissances et expériences. La parole est, l'espace d'une journée, libérée et les modes de communication habituels chamboulés.</p>
<p>Intervention : « Le respect, c'est mutuel »</p>	<p>Intervention d'une journée sur la thématique des discriminations sexistes et homophobes destinée à des jeunes de lycées (à partir de 15 ans).</p> <p>Divisée en 6 parties (3 le matin et 3 l'après-midi), l'intervention dure environ 6 heures.</p>
<p>1^{ière} partie : Prise de contact et présentation de la journée (35mn)</p>	<p>Cette partie permet aux intervenants et aux jeunes de se présenter, de présenter l'historique et les objectifs du programme « Démocratie & Courage ! », de présenter le déroulement de la journée et d'établir ensemble des règles de vie à respecter tout au long de la journée. Un jeu « brise glace » (Dessine-moi) est réalisé pour détendre l'atmosphère.</p>
<p>2^{ème} partie : les normes de genre (1h)</p>	<p>Le jeu « La malle aux jouets » permet de comprendre la notion de genre. Chacun choisit un jouet qu'il aime ou avec lequel il a joué enfant. Le jeu doit permettre de faire émerger les rôles que l'on attribue dès l'enfance ainsi que le rôle de l'éducation. Ensuite, en discutant ensemble à la suite du jeu, on comprend que pour se sentir bien dans la société, nous sommes conditionnés, amenés à correspondre à une certaine image qui correspond à la norme, à ce que les gens, la société attendent de nous</p>

<p>3^{ème} partie : rôles imposés, choix de vie ? (1h15mn)</p>	<p>A travers le « Jeu du Tribunal », la classe juge un cas de discrimination sexiste à l'embauche. En fonction des rôles qui leur sont attribués, les élèves construisent un argumentaire et le confrontent à celui des autres pour faire émerger les stéréotypes et les normes. Ce jeu, nouvel outil permettant le débat, amène le groupe dans son ensemble à échanger des points de vue sur cette thématique. Le travail s'oriente autour du jeu « Mur des insultes » pour mettre en évidence que les insultes reposent surtout sur des discriminations.</p>
<p>4^{ème} partie : l'amour, le sexe, qu'en dira-t-on ? (1h)</p>	<p>Puis la classe visionne une vidéo « Etre et se vivre homo » qui raconte l'histoire de jeunes homosexuels, hommes et femmes. Le but est de faire prendre conscience aux jeunes de la souffrance engendrée par l'homophobie. Enfin le débat s'oriente à travers les questions que peuvent se poser les jeunes présents lors de cette journée de sensibilisation.</p>
<p>5^{ème} partie : le courage d'agir ! (1h10mn)</p>	<p>Constater les discriminations ne peut être suffisant. Dans la cinquième partie, on s'interroge sur les modes d'action possibles. Répartis en petits groupes, les jeunes se mettent dans la peau de citoyens, actifs et engagés pour élaborer une campagne militante soulevant une problématique liée aux discriminations. Chaque groupe doit créer une affiche, préparer un discours ou encore simuler un clip diffusé à la télévision. Ils se mettent donc en scène, chaque groupe présentant aux autres les solutions trouvées. Les intervenants terminent la séquence en revenant sur l'ensemble des solutions proposées et sur des solutions possibles pour agir ensemble afin de faire évoluer les mentalités et rendre la société plus tolérante.</p>
<p>6^{ème} partie : bilan (30mn)</p>	<p>C'est le moment du bilan: on demande aux jeunes de nous faire part anonymement de leurs remarques: qu'ont-ils aimé, pas aimé dans la journée? Nous distribuons aussi un questionnaire pour savoir comment ils se positionnent par rapport au thème, comment ils ont vécu l'intervention et si cette journée leur a fait changer leur manière de voir les choses. Récapituler individuellement par écrit une journée d'intervention permet également à chacun d'en faire son propre bilan.</p>
<p>Suivi</p>	<p>Des bilans rédigés sont envoyés à l'Etablissement scolaire concerné. Ces derniers reprennent les éléments des retours donnés par les élèves, et par les intervenants « D&C ». A plus long terme, la labellisation «Ecole sans racisme, Ecole du courage» du collège/lycée est possible: elle permet aux élèves de s'emparer de l'action citoyenne de lutte contre toutes les discriminations dans le cadre scolaire.</p>
<p>Contact</p>	<p>Manon MELENDEZ – Région Occitanie (Languedoc-Roussillon) 04.67.34.00.02 – 06.26.19.92.12 / manon.melendez@leolagrange.org</p> <p>Jérôme LEYSSARD – Région Provence-Alpes-Côte d'Azur 04.90.48.18.03 - 06.68.80.28.41 / jerome.leyssard@leolagrange.org</p>